



Newsletter

Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)

NUE
CEEAC
HEADQUARTERS



Retro
Actu **Juillet** 2024

Cette Newsletter est une réalisation de la CEEAC.

Il est strictement interdit, sans autorisation, de reproduire une partie ou l'intégralité de cette édition à des fins commerciales.



<https://ceeac-eccas.org/>



<https://www.youtube.com/@ceeacwebtv>



<facebook.com/ceeac.org>



twitter.com/CEEAC_ECCAS



LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEEAC)

DATE DE CRÉATION

18 OCTOBRE
1983

📍 Libreville



Objectif :

Contribuer au Développement Économique, Social et Culturel de l'Afrique Centrale en vue de la création des structures régionales pouvant progressivement aboutir à un Marché commun.

LES ETATS MEMBRES



LES ORGANES DE LA C.E.E.A.C

Conférence des chefs d'État
et de gouvernement

Le comité des représentants
permanents

Le comité inter-etats des experts

Conseil des ministres

La commission

Les comités techniques
spécialisés

LES LANGUES OFFICIELLES DE LA COMMUNAUTÉ

ANGLAIS



ESPAGNOL



FRANÇAIS



PORTUGAIS



www.ceeac-eccas.org

AfricaRice et la CEEAC, même combat pour éradiquer la faim en Afrique centrale



Libreville (Rép. Gabonaise), le 26 juillet 2024

– Le Président de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), son Excellence Ambassadeur **Gilberto da Piedade Verissimo** s'est entretenu, au siège de la CEEAC, avec le Directeur général du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice), Dr **Babourcarr Manneh**. AfricaRice est un centre d'excellence panafricain de recherche rizicole, de développement et de renforcement des capacités.

Le Président de la Commission de la CEEAC qui fait de la lutte contre la pauvreté un de ses chevaux de bataille a manifesté un grand intérêt à échanger avec son hôte sur la recherche des voies et moyens devant contribuer à réduire la pauvreté, à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs et des autres acteurs de la chaîne de valeur du riz en Afrique centrale en augmentant la productivité et la rentabilité des systèmes agroalimentaires à base de riz, tout en assurant la durabilité des ressources naturelles.

Pour agrémenter les échanges, l'Ambassadeur **Gilberto da Piedade Verissimo** avait à ses côtés outre son Directeur de cabinet Monsieur **Pascal Mousavou Mbina**, le Commissaire à l'Environnement, Ressources naturelles, Agriculture et Développement rural Docteur **Honoré Tabuna** et la Direc-

trice en charge de la mobilisation des ressources Madame **Rachel Blandine Mbako MPOCKO**.

Au cours de l'entretien, le Dr **Babourcarr Manneh** a fait l'historique de l'institution dont il préside aux destinées. AfricaRice, a-t-il expliqué, a été créé sous l'appellation « Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) » par 11 pays africains et a officiellement commencé à fonctionner en 1971. Reconnaisant l'importance stratégique du riz pour l'Afrique et l'expansion géographique effective du Centre, son Conseil des ministres a pris la décision historique en 2009 de changer son nom en : « Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) ».

De nos jours, **AfricaRice** compte 28 pays africains : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Kenya, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo. Il constitue l'un des 15 centres internationaux de recherche agricole du CGIAR, un partenariat mondial de recherche pour un avenir sans faim. C'est aussi une association intergouvernementale de pays membres africains.

Basé à Abidjan, en Côte d'Ivoire, AfricaRice compte environ 230 agents, dont 40 recrutés au niveau international, qui sont affectés en Côte d'Ivoire, ainsi que dans les stations de recherche à Madagascar, au Nigeria et au Sénégal, et dans les sites de projets au Liberia et en Ouganda.

Le Directeur général d'AfricaRice, Dr **Babourcarr Manneh** s'est félicité de la richesse et de la qualité

des échanges avec le numéro un de la Commission de la CEEAC et émis le souhait que les relations entre la CEEAC et AfricaRice se développent d'avantage en vue de contribuer de manière significative à booster le secteur rizicole de l'Afrique centrale par l'amélioration des semences, des pratiques culturales, des technologies de transformation, des conseils en matière de politique rizicole et le renforcement des capacités.



Atelier Régional sur le projet de création de la Commission Régionale de Régulation de l'Électricité de l'Afrique centrale (CORREAC)



Libreville(Rép. Gabonaise) le 25 juillet 2024

-La capitale de la République Gabonaise a accueilli les travaux de l'atelier Régional sur le projet de création de la Commission Régionale de Régulation de l'Electricité de l'Afrique centrale (CORREAC).

Ont pris part aux travaux, les Experts Juristes des Ministères des Etats membres de la CEEAC en charge des Relations Extérieures / Affaires Etrangères/ Intégration régionale, ainsi que la Commissaire chargée de l'Aménagement du Territoire et Infrastructures, les fonctionnaires et les agents de la Commission de la CEEAC, les membres du Bureau de la réunion des Experts du Sous-Comité Technique Spécialisé "Energie", organisée les 17 et 18 juillet 2022 à Kinshasa (RDC), les représentants des Agences de Régulation de l'électricité de la République Gabonaise, de la République Démocratique du Congo, de la République du Tchad et les Experts du Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC).

Les travaux ont été placés sous la présidence du ministre de l'intégration régionale de la Guinée Equatoriale représenté par Monsieur **Santiago NSUE NDONG ANGUE** qui par ailleurs a prononcé le discours d'ouverture des travaux, après l'allocution du Président de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), son Excellence **Gilberto Da Piedade Verissimo**.

L'objet des assises est d'apporter des éléments de réponses aux instructions du Conseil des Ministres

de la Communauté, exprimées lors de sa Session ordinaire en date du 22 juillet 2022 préparatoire à la 21e Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC tenu à Kinshasa le 25 juillet 2022 , à la Commission de la CEEAC « d'approfondir la réflexion sur la faisabilité de la CORREAC aux regards des Accords bi et multilatéraux existants entre les Etats membres de la CEEAC et les tiers, ainsi que la question de l'intangibilité de la souveraineté des Etats membres et la viabilité de la structure ».

Pendant deux jours, les participants ont examiné le projet des Note de faisabilité de la CORREAC proposant des éléments de réponses aux préoccupations du Conseil des Ministres de la CEEAC, le Projet de règlement fixant les attributions et organisation de la CORREAC prenant en compte les dispositions revues concernant la CORREAC, le projet de Décision portant création de la CORREAC et la Feuille de route pour l'opérationnalisation de la CORREAC

Le Président de la Commission de la CEEAC et le Représentant du Ministre de l'intégration régionale de la Guinée Equatoriale ont appelé les participants à de profondes et pertinentes réflexions afin de parvenir à de bonnes délibérations car, ont-ils souligné, l'énergie électrique est à la base de toute transformation et de tout développement. En d'autres termes les conditions de la création et de l'opérationnalisation de la CORREAC seront le reflet de la qualité des conclusions de ces assises.

Bientôt une formalisation des relations de coopération entre la CEEAC et l'OMAO



Libreville(Rép. Gabonaise) le 18 juillet 2024)

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et l'Organisation Maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAO) s'acheminent vers la formalisation juridique de leurs relations de coopération. Cette idée murie depuis des longues dates a été émise au grand jour ce matin au siège de la CEEAC à Libreville, au cours de l'entretien entre la Commissaire chargée de l'aménagement du territoire et des infrastructures de la Commission de la CEEAC, Madame **Marie Thérèse Chantal Mfoula Edjomo** représentant le Président de la Commission de la CEEAC empêché et le Secrétaire Général de l'OMAO le Docteur **Paul ADALIKWU** en visite de travail en République Gabonaise.

Après des échanges d'amabilité, les hauts responsables des deux institutions qu'accompagnaient leurs collaborateurs ont échangé abondamment sur l'historique, les missions, le fonctionnement et les perspectives de leurs institutions respectives, question de mieux les faire connaître l'un à l'autre.

Les deux interlocuteurs ont noté avec insistance le caractère commun et identiques des défis à relever. Les Etats maritimes membres de l'OMAO et ceux de la CEEAC partagent les mêmes problèmes de demande et d'offre de services de transport maritime, de sécurité et de sûreté maritimes ainsi que le développement de l'économie bleue, l'amélioration de la compétence des opérateurs maritimes

régionaux et les problèmes de pollution des eaux maritimes.

De même, les économies des Etats de la région maritime d'Afrique de l'Ouest et du Centre sont largement tributaires du transport maritime et de transit. L'OMAO est composée de Vingt Etats côtiers, situés le long de la façade nord et sud de l'Océan Atlantique et cinq autres pays sans littoral desservis par les ports côtiers, a précisé le Secrétaire général de l'OMAO qui a également présenté les trois Organes Spécialisés à travers lesquels l'OMAO mène ses activités, ainsi que des Académies maritimes. À savoir :

Les Organes Spécialisés :

- L'Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (**AGPAOC**) ;
- L'Union des Conseils des Chargeurs Africains (**UCCA**) ;
- L'Association des Armements Africains (**3A**).

Les Académies maritimes :

- L'Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer d'Abidjan (**ARSTM**) ;
- L'Université Maritime Régionale d'Accra (**RMU**) ;
- L'Académie Maritime du Nigéria (**MAN**), Oron.

Pour Madame la Commissaire de la CEEAC, les projets de développement de la région tant dans le domaines des infrastructures de transports aériens

maritimes et fluvial, que dans ceux des télécommunications, des échanges commerciaux internationaux et dans le secteur agricole sont intimement liés aux questions de paix, de sécurité et de sûreté maritimes. « Cette imbrication nous oblige à rechercher les solutions globales en synergie », a martelé Madame **Marie Thérèse Chantal Mfoula Edjomo** qui a, par ailleurs salué la décision de l'Union Africaine de transformer l'OMAOOC en Organisation Maritime Africaine (**OMA**), une mutation au niveau continental qui permettra de consolider et de porter loin la voix de l'Afrique au plan international.

En vue de diligenter la formalisation juridique des relations de coopération entre les deux organisations, un projet de Mémoire préparé par l'OMAOOC doit arriver à la Commission de la CEEAC et qui sera examiné par les points focaux que les deux institutions vont désigner dans les délais requis, ont conclu Madame **Marie Thérèse Chantal Mfoula Edjomo** représentant le Président de la Commission de la CEEAC et le Secrétaire Général de l'OMAOOC le Docteur **Paul ADALIKWU**.





Libreville(Rép. Gabonaise), le 26 juillet 2024

– Le nouvel ambassadeur de la Fédération de Russie en République Gabonaise, son Excellence Monsieur **Dmitrii KOREPANOV** a présenté au Président de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), son Excellence **Gilberto Da Piedade Verissimo** ses lettres de créance qui l'accréditent auprès de la Commission de la CEEAC.

Après le rituel officiel, le Président de la Commission de la CEEAC a salué l'accréditation de Monsieur **Dmitrii KOREPANOV** auprès de la Commission de la CEEAC comme une opportunité qui permettrait d'approfondir la coopération entre la Fédération de Russie et la CEEAC. « **Vous êtes presque un africain** », a lancé l'Ambassadeur **Gilberto Da Piedade Verissimo** à son hôte, allusion faite à sa longue durée en terre africaine où il a servi à divers postes. En service diplomatique depuis 1982, **Dmitrii KOREPANOV** a occupé divers postes au sein des représentations de l'URSS / la Fédération de Russie en Algérie (1984-1988), au Sénégal (1996-1999), au Mali (2001-2006).

De **2008 à 2012**– Conseiller principal, Ministre-Conseiller de l'Ambassade de la Fédération de Russie en République Démocratique du Congo;

De **2015 à 2019** – Ministre-Conseiller de l'Ambassade de la Fédération de Russie en République du Zimbabwe ;

De **2020 à 2024** – Directeur adjoint du Département d'Afrique du Ministère des Affaires Étrangères de la Fédération de Russie ;

Le **16 janvier 2024** en vertu du Décret du Président de la Fédération de Russie N° 45 il a été nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la Fédération de Russie auprès de la République Gabonaise ;

Le **19 mars 2024** S.E.M. **Dmitrii KOREPANOV**, Ambassadeur de la Fédération de Russie en République Gabonaise, a présenté les copies de ses lettres de créance à S.E.M. **Regis ONANGA NDIAYE**, Ministre des Affaires Étrangères, Chargé de l'Intégration Sous Régionale et des Gabonais de l'Étranger.

« La Russie considère la CEEAC comme un partenaire privilégié, raison pour laquelle nous entendons travailler ensemble afin de chercher les solutions qui se posent aux onze pays membres de la CEEAC », a martelé le diplomate Russe.

Il a ensuite proposé que la Commission de la CEEAC

dresse une liste des projets prioritaires et les soumette à la Russie afin que cette dernière puisse apporter son savoir-faire et son expertise, évoquant au passage le Mémorandum signé entre la CEEAC et la Fédération de Russie au cours du dernier sommet Russie-Afrique.

Ce Mémorandum contient tous les domaines de coopération et c'est à la CEEAC d'en prioriser certains afin que nous nous mettions au travail pour leurs mises en œuvre.

L'ambassadeur de Russie qui travaille en Afrique depuis une quarantaine d'années espère mettre à profit cette longévité professionnelle au ser-

vice du renforcement de la coopération entre la Russie et l'Afrique centrale. Il a enfin souhaité que la paix règne en Afrique centrale.

L'ambassadeur **Dmitrii KOREPANOV** est Diplômé de l'Institut d'État des Relations Internationales de Moscou (MGIMO, 1982). Il est marié et père d'un fils et d'une fille. Outre la langue russe, Il parle français et anglais.





Kigali(Rép. du Rwanda), le 17 juillet 2024)

- Le Président de la République du Rwanda SE M. **Paul Kagamé**, candidat à sa propre succession est en passe de rempiler pour un 4^e mandat à la tête de son pays à l'issue de l'élection présidentielle du **15 juillet 2024**, couplée aux législatives. Selon des résultats partiels rendus public par la Commission électorale, le candidat **Paul Kagamé** remporterait plus de **90%** des suffrages exprimés.

Le chef de l'Etat sortant aurait engrangé **99.15%** de suffrages contre **0.53%** pour le député du Parti vert démocratique, **Frank Habineza** et **0.32%** pour le candidat indépendant **Philippe Mpayimana**, un véritable plébiscite pour le **Président-candidat**.

Les raisons d'une victoire

Après la démission de **Pasteur Bizimungu** en 2000, **Paul Kagamé** est élu président du Rwanda, réélu en 2003, 2010, 2017. Il est crédité d'avoir apporté la croissance économique et la stabilité au pays à la suite du génocide ainsi que d'avoir réduit la corruption dans le pays.

Il est considéré comme le maître d'œuvre du spectaculaire redressement économique du pays, exsangue après le génocide et aujourd'hui érigé en

modèle, attirant des multinationales comme Volkswagen, DP World, BioNtech...etc.

Pour le Président **Paul Kagamé**, l'agriculture est la pierre angulaire de la transformation économique de l'Afrique et donc de son pays. Raison pour laquelle, il a toujours plaidé en faveur d'un développement adapté aux besoins locaux, qui a démontré que les programmes de développement ont un impact positif sur la réduction de la pauvreté. De même, le Chef de l'Etat rwandais insiste toujours sur la nécessité d'adopter des stratégies à long-terme en faveur de l'industrialisation et de la fabrication, particulièrement dans les pays qui développeront une production locale à valeur ajoutée, appelant à tirer profit du dividende démographique du continent.

Attentes des populations

Après ce plébiscite, les rwandais attendent incontestablement le renvoi de l'ascenseur par le Président Paul Kagamé à savoir, prendre à bras le corps leurs préoccupations ainsi que celles de la jeunesse qui représente 65% de la population par :

- La réalisation des projets de développement en faveur des jeunes ;
- La résolution du problème de l'emploi ;

- L'intégration des personnes en situation de handicap ;
- Le développement économique et la sécurité, pour ne citer que celles-là.

Rappelons que neuf millions de Rwandais étaient appelés aux urnes dans 2.433 bureaux de vote ouverts vers 07H00 (05H00 GMT) et qui ont fermé à 15H00 (13H00 GMT). Les Rwandais ont voté pour la présidentielle et les législatives.

La présidentielle a opposé les trois mêmes candidats qu'en 2017 à savoir, le chef de l'Etat sortant **Paul Kagame**, le député du Parti vert démocratique, **Frank Habineza** et l'indépendant **Philippe Mpayimana**

Le Président de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) son Excellence **Gilberto Da Piedade Verissimo** a déployé depuis le 01er juillet 2024, une mission technique d'évaluation pré-électorale en

République du Rwanda, relative au processus électoral en cours dans ce pays membre de la CEEAC, conformément au mandat octroyé par les Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC.

Cette mission comprend deux phases :

Une phase de collecte d'informations nécessaires en vue d'organiser l'appui de la CEEAC au processus électoral en cours allant du 01er au 09 juillet 2024 ;

Et une phase électorale qui s'étend du 10 au 22 juillet 2024.

La Mission est conduite par Monsieur **Mahamat Béchir Okormi**, membre du Comité des sages, de nationalité tchadienne.





TELECHARGEZ

L'APPLICATION CEEAC
WEB TV, DISPONIBLE
SUR PLAYSTORE



Web Tv



GET IT ON
Google Play



La Représentante résidente de l'UNICEF accréditée auprès de la Commission de la CEEAC



Libreville (Rép.Gabonaise), le 02 juillet 2024

– La Représentante résidente du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Docteur **Marie Reine Fabry** a procédé à la présentation de la lettre qui l'accrédite auprès de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) au Président de la Commission de la (CEEAC), son Excellence Ambassadeur **Gilberto Da Piedade Verissimo**.

En recevant la lettre d'accréditation, le Président de la Commission de la CEEAC s'est félicité de l'excellence des relations de coopération entre la CEEAC et l'UNICEF et émis le vœu que celles-ci se développent et se diversifient davantage.

La preuve de cette excellence des relations de coopération, le 02 mars 2022, la Commissaire en charge du Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social, Madame **Yvette-Kapinga NGANDU** s'était entretenue avec une délégation du Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF), conduite par la Directrice régionale adjointe du Bureau de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Madame **Félicité Tchibindat**. Des entretiens qui faisaient suite à la rencontre tenue à Dakar le 28 février de la même année du Président de la Commission de la CEEAC, son Excellence **Gilberto Da Piedade Verissimo** avec Madame **Marie-Pierre Poirier**, Directrice régionale de l'UNICEF.

Le **07 septembre 2022**, le numéro un de la Commission de la CEEAC a reçu une délégation de l'UNICEF, conduite par le Représentant du Bureau de l'UNICEF au Gabon, à l'époque accrédité auprès de la CEEAC Monsieur **Noël Marie ZAGRE**, venu lui présenter l'état d'avancement de l'élaboration du tableau de bord de suivi des indicateurs de l'éducation et de l'enregistrement des naissances dans les Etats membres de la CEEAC.

C'est donc dans le cadre de la poursuite et de l'approfondissement de tous ces dossiers, qu'au cours du tête à tête entre le Docteur **Marie Reine Fabry** et l'Ambassadeur **Gilberto Da Piedade Verissimo**, que les deux interlocuteurs ont mis le curseur sur ces mêmes chantiers afin de booster et de consolider leur mise en œuvre.

Les échanges ont conforté les responsables des deux institutions sur la nécessité et l'urgence de prendre à bras le corps ces préoccupations afin de permettre aux enfants de la région Afrique centrale d'avoir accès à une éducation de qualité quelle que soient les conditions aversives de la vie et de devenir des agents de développement positifs.

Notons que la relation entre la CEEAC et l'UNICEF a beaucoup évolué ces dernières années. Dans son processus de maturation naturelle, elle appelle

les deux parties à œuvrer conjointement pour positionner les droits de l'enfant dans l'agenda politique des dirigeants de la région, ont martelé les deux dirigeants.

ensemble pour la protection des enfants, la recherche de pistes de réponses à la consolidation des droits des enfants : éducation, santé, enregistrement à la naissance.

Face à un tel avenir prometteur, les responsables des deux institutions ont exprimé leur satisfaction et renouvelé leur volonté commune d'œuvrer



Présentation des lettres d'accréditation du Directeur du Bureau Régional du Haut-commissariat des Nations Unies



Libreville, le 26 juillet 2024

– Le Directeur du Bureau Régional du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre Son Excellence Monsieur **Abdouraouf GNON-KONDE**, a présenté les lettres par lesquelles Son Excellence Monsieur **Filippo Grandi**, Haut – Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, l'accrédite auprès de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), représentée par le Président de la Commission de la CEEAC, Son Excellence Monsieur **Gilberto Da Piedade Verissimo**.

La solennité de l'événement qui s'est déroulé au siège de la CEEAC, en présence de l'équipe dirigeante et des hauts cadres de la Commission, a été à la mesure du dynamisme qui caractérise le partenariat qui lie les deux organisations. D'évidence, cette accréditation reflète l'intensification de la coopération entre la CEEAC et le HCR, une collaboration dont le but est d'apporter la protection et les solutions durables aux réfugiés, aux personnes déplacées internes et aux personnes apatrides ou à risque de le devenir dans la sous-région. Elle est encadrée par un Protocole d'accord signé par les deux organisations en août 2022. Depuis lors, le HCR et la CEEAC élaborent des programmes d'activités annuels conjoints pour donner suite audit accord.

Selon le HCR, l'espace CEEAC compte près de douze (12) millions de personnes déplacées par les conflits, dont plus de neuf (09) millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, et plus de 2.665.000 réfugiés et demandeurs d'asile.

Le Directeur régional a exprimé sa satisfaction de voir la CEEAC prendre une part effective et de plus en plus active dans la gestion de la situation des personnes déplacées par les conflits dans la sous-région, y compris à travers les engagements pris par la CEEAC au Forum Mondial sur le Réfugiés tenu en 2023, et l'important travail en cours, en vue de doter la sous-région d'une politique commune de protection et de solution au problème des réfugiés, à l'initiative et sous l'égide de la CEEAC.

Pour sa part, au-delà du travail important réalisé avec les Etats membres de la CEEAC pour alléger les souffrances des nombreuses victimes des conflits dans la région et pour rechercher des solutions durables à leur situation, le Président de la Commission s'est félicité des progrès enregistrés en si peu de temps avec l'appui technique du HCR, en particulier le lancement d'une étude sur l'état des lieux de la situation de l'asile en vue de l'élaboration de la politique d'asile de la CEEAC, qui sera

du reste examinée dans le cadre de la Conférence régionale de haut niveau portant sur la situation humanitaire en Afrique centrale, prévue à Malabo, en Guinée Equatoriale, en novembre prochain.

Au regard du lancement de l'Alliance mondiale visant à mettre fin à l'apatridie, le Directeur régional et le Président de la Commission ont souligné la

nécessité de renforcer le partenariat entre les deux organisations, y compris à travers l'adhésion de la CEEAC à cette campagne et l'accompagnement censé soutenir les engagements pris pour mettre fin à l'apatridie.



Prestation de serment de deux hauts responsables de la Commission de la CEEAC



Libreville (Rép.Gabonaise), le 02 juillet 2024

– Deux hauts responsables de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ont prêté serment au siège de la Commission devant le Président de la Commission de la (CEEAC), son Excellence Ambassadeur **Gilberto Da Piedade Verissimo** en présence du Commissaire au Marché commun, affaires économiques, monétaires et financières, du Secrétaire administratif, du Contrôleur financier, de l'Agent comptable principal a.i., de l'Auditeur interne, des Conseillers, des Directeurs, du Chef d'état-major régional de la FOMAC et des chefs des services.

Le premier à prononcer et à se plier au rituel était Monsieur **NGABONZIZA Prime** qui a prêté serment en qualité de Directeur du centre régional de coordination et de gestion des ressources en Eau (CRGCRE) de la CEEAC, une institution de la CEEAC basée à Bujumbura au Burundi et le deuxième, le Général **Zakaria Garba** promu Expert analyste au Bureau de liaison de la CEEAC en République Démocratique du Congo.

Les deux impétrants ont juré, loyauté et discrétion, et ne jamais recevoir des ordres d'un pays ou d'une quelconque autorité.

Dans son adresse aux impétrants, le Président de la Commission de la CEEAC, son Excellence **Gilberto Da Piedade Verissimo** a justifié ses deux promotions par sa volonté de renforcer l'influence grandissante de la Communauté par la qualité des prestations et la présence du personnel dans les différents pays membres de la CEEAC.

En les renvoyant à l'exercice de leurs nouvelles fonctions, le Président de la Commission a déclaré ce qui suit : « **Vous avez semé hier, aujourd'hui vous récoltez et demain vous devez semer à nouveau afin de multiplier notre moisson** ». En d'autres termes, le fruit de vos efforts ne doit pas s'arrêter à vos promotions, mais plutôt qu'il vous exhorte à mieux travailler davantage pour le bien-être de la communauté et des générations futures.

La cérémonie s'est poursuivie par le port des pins de la CEEAC et la remise à chacun d'eux du plan stratégique indicatif à moyen terme (2021-2025) sur l'intégration de la communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et s'est achevée par une séance photo entre les impétrants et tous les participants.

Une mission technique d'évaluation pré-électorale de la CEEAC déployée au Rwanda



Kigali(Rép. du Rwanda), le 11 juillet 2024)

-Le Président de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) son Excellence **Gilberto da Piedade Verissimo** a déployé depuis le 01er juillet 2024, une mission technique d'évaluation pré-électorale en République du Rwanda, relative au processus électoral en cours dans ce pays membre de la CEEAC, conformément au mandat octroyé par les Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC.

Cette mission comprend deux phases :

Une phase de collecte d'informations nécessaires en vue d'organiser l'appui de la CEEAC au processus électoral en cours allant du 01er au 09 juillet 2024 ;

Et une phase électorale qui s'étend du 10 au 22 juillet 2024.

La Mission est conduite par Monsieur **Mahamat Béchir Okormi** de nationalité tchadienne.

Monsieur **Mahamat Bechir Okormi** est doté d'une longue et riche expérience dans la gestion des affaires politiques puisqu'il a occupé de nombreux postes ministériels dans son pays. Il a été :

Ministre du contrôle général d'Etat et de la moralisation ;
Ministre de l'élevage et des ressources animales ;
Ministre de l'environnement et des ressources halieutiques ;
Secrétaire d'Etat à la Défense Nationale ;
Et Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères.

L'élection présidentielle est prévue le 15 juillet 2024. A la suite d'une révision constitutionnelle mise en œuvre en 2023, les élections législatives sont organisées simultanément, et ce pour la première fois depuis 1969.





POUR SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ

CONSULTEZ LE
SITE INTERNET
DE LA CEEAC



WWW.CEEAC-ECCAS.ORG

Comission de la CEEAC
BP. 2112 Libreville - Gabon

Retro Actu Juillet 2024

Comission de la CEEAC

Boulevard Triomphal

BP. 2112 Libreville - Gabon

Tel.: (241) 01 44 47 31 - Fax: (241) 01 44 47 32

Site web : www.ceeac-eccas.org



Conception et Mise en page: Gildas P. DIAMONEKA

Rédaction/Relecture: Placide Ibouanga NDINGA

Supervision: Direction de la Communication des Relations Publiques
et du Protocole / Secrétariat Administratif

Impression: F.D.A. / **Copyright :** Commission de la CEEAC Juillet 2024

